INDEX EGALITE HOMMES-FEMMES 2025 A LA CAF DE LA HAUTE-VIENNE

1-Ecart de rémunération Femmes-Hommes

39/40

2-Ecart des taux d'augmentations individuelles

35/35

Note globale:

99/100

3-Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé maternité

15/15

4-Nombre de salariés du sexe sous-représenté dans les 10 plus hautes rémunérations

10/10

- **Période de calcul des indicateurs: 01/01/2025 au 31/12/2025**
- **Tranche d'effectifs de l'entreprise: 50 à 250**
- **Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index: 172**